



Lettre ouverte du Syndicat des
Directrices et Directeurs d'École

La sonnette d'alarme



Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Premier Ministre,
Madame la Ministre de l'éducation nationale,
Monsieur le Ministre délégué chargé de la réussite scolaire,

Notre syndicat tire aujourd'hui la sonnette d'alarme, il aurait pu le faire depuis des semaines, des mois, des années. Mais, depuis le 2 septembre dernier, jour de rentrée, de nombreux directeurs d'école nous appellent à l'aide, nous décrivent des situations invivables pour eux, pour leurs équipes, pour leurs élèves... Alors nous vous interpellons par cette lettre ouverte.

Les problématiques remontées tourment autour de 4 points : **l'intrusion de plus en plus fréquente des parents d'élèves dans la vie de l'école** avec parfois une agressivité et souvent une remise en question de notre gestion d'école, **des inclusions difficiles d'élèves dans le système ordinaire** parfois en attente d'une place dans un dispositif ou établissement adapté, une **hiérarchie qui n'applique pas les dispositions législatives de la loi RILHAC** qui date pourtant de décembre 2021 et, enfin, **une absence de reconnaissance**, notamment par des décharges supplémentaires, **de notre investissement** pour l'accueil de millions d'élèves chaque jour dans nos écoles primaires.

Voici 4 témoignages de directeurs d'école, chacun illustrant une des problématiques énoncées.

« 3 familles ont porté plainte contre l'une de mes collègues pour gestes maltraitants envers des élèves. Une enquête de gendarmerie est en cours, les services académiques suivent le dossier, tout comme mon IEN. Tout a toujours été remonté en bonne et due forme, j'ai reçu les familles, écouté, discuté... J'ai reçu des représentants des parents d'élèves qui souhaitaient faire le lien entre l'école et certaines familles très pressantes (...). A tel point qu'une des mamans est particulièrement véhémement et voudrait, qu'en tant que directrice, que je sois « mise en examen pour non-assistance à personne en danger » car elle est persuadée que je sais des choses et que je couvre ma collègue au détriment de la sécurité des élèves ! ». Témoignage, 28 septembre 2024

« Enfant de CP... en foyer depuis peu, victime de violences gravissimes... Chaque jour son lot d'actes hors du commun et de l'acceptable. Nous lui parlons avec un calme et une bienveillance extrême. Il est probablement en phase de sevrage de violence (il recherche en fait la violence de l'adulte, les cris et les coups). Nous ne savons pas encore les possibles séquelles physiologiques de ce qu'il a subi... Nous avons prévu une réunion avec toute l'équipe pluridisciplinaire qui a sa charge... Ce matin, pour la énième fois, il est devant mon bureau, avec moi, en attendant que le foyer me rappelle... Pour la énième fois je ne peux pas travailler, jouant le rôle d'éduc. spé, de psy, de nounou, avec calme et douceur. Mardi mon avant-bras gauche avait mal de ses coups. Ce matin ma main droite est marquée de ses griffures. Il a voulu mordre son enseignante, il a tapé tous les élèves, a détruit le casque anti bruit, a tapé une autre enseignante. Pas de hargne, juste des gestes hors norme, sans colère, mais avec détermination. Ce matin, il a innové : il a fait le chien, aboyant, tirant la langue, puis crachant sur lui, sur moi, par terre. Avant, il a jeté consciencieusement toutes les chaises du hall devant mon bureau avant qu'une monitrice du foyer vienne enfin le chercher. Il s'est calmé, même s'il a touché à l'alarme, au téléphone, à tout... (...) Pas de question de ma part. Pas de désespoir, pas de colère (improductive)... Je ne suis même pas blasé... Juste un témoignage de ce que nous vivons, dans les écoles de la République, sans moyens d'action, à part notre patience et notre engagement... (...) ». Témoignage, 26 septembre 2024

« Le collège près de mon école a 274 élèves soit exactement 82 élèves de plus que moi. Mais, on y compte un Principal, un Principal adjoint, une CPE, une secrétaire, une gestionnaire, des AED, une concierge, un factotum... J'ai 33 % de décharge (1 jour par semaine + 1 journée supplémentaire toutes les 3 semaines) pour faire le rôle de toutes ces personnes en ajoutant plombière, infirmière, assistante sociale. Il est temps que les choses bougent, la loi RILHAC devait permettre un allègement de mon travail ; mon IEN me demande pourtant toujours mon PPMS, mon tableau d'APC, etc... Rien n'a changé, au contraire. ». Témoignage, 2 septembre 2024

« Sur mon salaire de septembre, - 550 €. Aucune indemnité perçue (ISS, NBI, BI et supplément familial amputé). Toutes les entreprises anticipent les éventuels changements de paie ; l'Éducation nationale verse souvent avec des mois de retard les primes, les augmentations par suite d'un changement de grade ou d'échelon, les tutorats des néo-enseignants... Quel salarié accepterait cela, d'être payé des mois après un travail fait ? Quelle revalorisation ai-je touchée pour ma direction d'école cette année ? Aucune, à quand un juste salaire pour toutes les responsabilités liées à ma fonction ? ». Témoignage, 28 septembre 2024

Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre, Madame la Ministre de l'éducation nationale, Monsieur le Ministre délégué chargé de la réussite scolaire, **il est véritablement temps de prêter attention à notre quotidien de directrice ou directeur d'école ; trop de collègues sont en souffrance, nous avons besoin d'actes forts et non de vaines paroles pour nous permettre de travailler sereinement.** Ce n'est pas le cas actuellement. Notre syndicat est à votre disposition pour vous décrire de vive voix le quotidien et le métier directeur d'école et vous proposer un agenda sur l'amélioration de notre métier.

Thierry PAJOT, Secrétaire National du #S2DÉ